

La Philosophie à Nanterre, à 14 minutes de Paris.

Quarante enseignants-chercheurs de haut niveau - maîtres de conférence, professeurs et jeunes chercheurs - encadrent environ 200 étudiants en licence, 140 en master et plus d'une centaine en doctorat. Tous les grands domaines de la réflexion philosophique sont représentés : philosophie sociale et politique, éthique et philosophie de l'environnement, métaphysique, logique et philosophie des sciences, philosophie de l'art et esthétique.

Le département de philosophie propose, à l'issue de la licence, deux parcours de Master : le parcours Enseignement, et le parcours Recherche. Le Master unique « Histoire et actualité de la philosophie » fait le pari d'une formation qui continue d'allier, à travers les séminaires proposés, l'histoire de la philosophie, la philosophie contemporaine, l'épistémologie et l'histoire des sciences, l'éthique et la philosophie politique, l'esthétique.

Fort de cette formation en Master, l'Université Paris Oue**st** est l'une des préparations aux concours (CAPES et Agrégation de Philosophie) les plus réputées. Parce qu'elle implique des effectifs plus réduits (50 étudiants par an environ), et un taux d'encadrement qui permet un accompagnement personnalisé et tout au long de l'année, sous l'égide d'un responsable de formation, le taux de réussite au concours est sans conteste l'un des plus élevés en France.

Etudiants CPGE : obtenez votre diplôme de licence à Paris Oue**st**

Vous êtes étudiant dans une CPGE (A/L ou B/L). Vous devez vous inscrire en « cumulatif » dans une université.

À Nanterre, cette inscription cumulative vous garantit :

- de bénéficier, à la fin de l'année, et sur avis de votre conseil de classe, d'**une équivalence de diplôme ou du DEUG pour la L1 et la L2** (60 ECTS pour la L1, et 120 ECTS pour la L2) et du **diplôme de Licence** (180 ECTS pour une L3 sur présentation d'un dossier et d'un entretien avec un jury de la commission pédagogique).
- de bénéficier, si la totalité des crédits ne vous a pas été proposé à l'issue de votre conseil de classe, d'un **transfert de crédits** obtenus pour le diplôme auquel vous êtes inscrit.
- de **réintégrer la formation**, en cas d'abandon de la CPGE en cours d'année, directement et **sans perdre une année**, la formation dans laquelle vous êtes inscrit.

Contrairement à d'autres universités, Paris Ouest** offre aux étudiants CPGE d'obtenir un diplôme, et non une équivalence de diplôme, et cela sans conditions.**

En vous inscrivant à Paris Oue**st**, vous êtes un étudiant de plein droit et vous pouvez ainsi accéder, en cours ou à la fin de vos années de CPGE, aux services réservés aux étudiants de Nanterre : préparer un diplôme à l'étranger (ERASMUS, Conventions bilatérales), accéder aux services de l'université (ressources documentaires, équipements sportifs, etc.)

Favorisez les « doubles-licences » !

A Nanterre, les élèves des CPGE peuvent s'inscrire cumulativement dans **une** ou **plusieurs** Licences, dans le cadre fixé par la convention qui lie leur lycée et l'Université.

L'Université Paris Oue**st** offre toutes les formations qui sont habituellement choisies en option par les étudiants de CPGE littéraires : Philosophie, Lettres modernes, Langues (LLCE), Histoire, Arts du

spectacle, ainsi que les parcours « Humanités » qui comporte toutes ces disciplines en tronc commun. Les CPGE B/L peuvent en outre s'inscrire en sociologie et en économie.

- Inscrivez-vous dans **deux diplômes**, afin de valoriser la pluridisciplinarité de la formation reçue en CPGE et de multiplier les possibilités d'études ultérieures, au sein des Universités. Vous pouvez ainsi vous inscrire en Licence Philosophie, ainsi qu'en Licence « Humanités » pour valoriser votre parcours essentiellement pluridisciplinaire.
- Les **frais d'inscription sont réduits** : environ 169€ pour le premier diplôme, 113€ pour le second (les boursiers sont exonérés)
- Vous avez l'assurance de vous voir délivrer des **diplômes**, et non des « équivalences de diplômes » qui sont parfois refusées par des Ecoles au niveau Master.

Fort de cette double formation, vous pourrez ainsi accéder non seulement de droit au Master Philosophie, mais aussi vous prévaloir d'une double licence pour accéder à d'autres formations.

Comete : Le département de philosophie à distance pour faciliter les double-licences

La licence de philosophie est aussi accessible à distance. COMETE, le service de l'enseignement à distance de l'Université, vous permet de suivre à distance la totalité de la formation de la licence. La licence de philosophie à distance vous permet plus aisément de suivre deux formations (une licence en présentiel, et une licence à distance parmi Philosophie, Histoire, Lettres Modernes, Humanités (parcours général), LLCE (Anglais, Allemand, Espagnol), LEA.) lorsque vous réintégrez l'Université.

De plus, à partir de la rentrée 2012, le Master est lui aussi proposé à distance (M1 en 2012-2013, M2 en 2013-2014).

Contacts

Un livret des inscriptions cumulatives des élèves de CPGE est disponible en ligne sur le site de l'Université Paris Ouest : u-paris10.fr. Vous y trouverez tous les parcours auxquels vous avez accès selon la filière CPGE que vous suivez et toutes les informations qui permettent votre inscription en cumulatif à Paris Ouest.

Un membre du département peut se déplacer dans votre lycée pour présenter les formations et les modalités d'inscription en cumulatif. Il suffit d'en faire la demande à Olivier Renaut, membre du département de philosophie (orenaut@u-paris10.fr)

Contactez Brice HALIMI : bhalimi@u-paris10.fr pour toute question relative aux CPGE.

Visitez notre site du département de philosophie ! Vous y retrouverez toutes ces informations dans la section CPGE

http://www.u-paris10.fr/10967622/0/fiche_E_pagelibre/

Questions fréquentes

Q. Je suis inscrit dans une autre université pour cette année pour ma première année d'Hypokhâgne. Est-il encore possible de changer d'université ? R. Non, pas cette année, mais vous pouvez tout à fait demander un transfert de votre dossier pour l'année d'après, pour votre khâgne, ou si vous cubez. Vos crédits antérieurs seront conservés.

Q. J'ai validé 60 ou 120 crédits ECTS dans une autre université en juin 2012. Puis-je changer d'université et m'inscrire à Paris Ouest en 2012 ? R. Oui, la procédure d'inscription est alors la même que pour les étudiants non-inscrits à Paris Ouest l'année précédente. Vos 60 ou 120 crédits, s'ils sont validés par votre précédente université, sont conservés lors du transfert de dossier.

Q. Je décide de cuber. Suis-je certain d'obtenir ma licence à la fin de l'année ? R. À Paris Ouest, les « cubes » sont automatiquement dispensés d'enseignement, et doivent en juin ou en septembre (juin est conseillé), présenter un dossier suivi d'un petit entretien avec une commission pédagogique pour valider le diplôme de licence. Il suffit que votre conseil de classe préconise les 180 ECTS et il est presque certain que vous puissiez valider votre licence. Vous aurez alors le diplôme de L3 et non une équivalence de diplôme. Vous pouvez vous inscrire dans plusieurs filières.

Q. Je suis sous-admissible aux concours de l'ENS à l'issue de ma « cube ». Ai-je automatiquement une validation de ma licence ? R. La validation de votre licence vous est accordée, sans que vous soyez dispensé de présenter le petit dossier ainsi que de passer l'entretien avec le jury.